

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est

DÉPÔT DE MÉMOIRE - Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

**Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des
ressources naturelles**

Déposé le : 19 octobre 2010
No : CAPERU-035
Secrétaire : [Signature]

Consultations particulières et auditions publiques

Mandat d'initiative concernant la sécurité des
approvisionnements en produits pétroliers

19 octobre 2010

INTERVENANTS

- M. Michel Taylor :** Président du conseil d'administration de la Société de développement économique Rivière-des-Prairies • Pointe-aux-Trembles • Montréal-Est (CLD) (SODEC RDP • PAT • ME)
- M. Robert Coutu :** Maire de la Ville de Montréal-Est et membre du conseil d'administration de la Société de développement économique Rivière-des-Prairies • Pointe-aux-Trembles • Montréal-Est (CLD) (SODEC RDP • PAT • ME)
- Mme Annie Bourgoïn :** Directrice générale de la Société de développement économique Rivière-des-Prairies • Pointe-aux-Trembles • Montréal-Est (CLD) (SODEC RDP • PAT • ME)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
1. Mise en contexte	5
2. Tissu économique de l'Est de Montréal	5
3. La grappe de la chimie et de la pétrochimie	9
4. Des impacts qui vont bien au-delà de l'Est de Montréal	11
5. Conclusion et recommandations	13

ANNEXE I : Historique de l'organisation

ANNEXE II : Historique de Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est

ANNEXE III : Composition du conseil d'administration de la SODEC RDP • PAT • ME

ANNEXE IV : Schéma des impacts, Association industrielle de l'Est de Montréal (AIEM)

ANNEXE V : Impact économique de l'exploitation d'une raffinerie moyenne au Québec

INTRODUCTION

La Société de développement économique Rivière-des-Prairies • Pointe-aux-Trembles • Montréal-Est (CLD) (SODEC RDP • PAT • ME) est une organisation de développement économique locale de l'Est de Montréal qui a pour mission de favoriser de façon concertée l'essor économique de la Ville de Montréal-Est et de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles, par le développement, la pérennité et la rétention des entreprises et de l'emploi¹.

La SODEC RDP • PAT • ME est interpellée par la situation qui prévaut actuellement avec l'annonce de la fermeture de la raffinerie Shell et de son transfert en terminal. Le choix stratégique de cette entreprise impacte autant ses employés que le sort de la chaîne de la chimie et de la pétrochimie du Québec. Cette décision provoque également une pression sur de nombreuses PME sous-traitantes ou avoisinantes. De plus, l'ensemble du tissu économique de l'Est aura besoin de se réajuster et il est impératif de s'assurer de la sécurité énergétique de la province et de ses approvisionnements en produits pétroliers.

Présente dans l'Est depuis 75 ans, il ne fait pas de doute que Shell a contribué grandement au développement économique local. Employeur d'importance, elle a été très active dans l'adoption de pratiques innovatrices en matière de gestion des risques dans son milieu, dans la diminution de ses empreintes écologiques et son implication dans sa communauté. Nous avons été témoins au fil du temps de la performance de ce citoyen corporatif et des partenariats d'affaires qu'il a su développer.

Comme développeur économique, nous encourageons les entreprises de l'Est à se doter de planifications stratégiques qui assurent leur compétitivité et il va de soi que nous respectons les décisions d'affaires qu'elles prennent. Or, nous devons toutefois les encourager à adopter des pratiques qui s'inscrivent dans un développement durable. L'Est se démarque par un siècle d'activités industrielles et les chefs d'entreprises doivent considérer l'impact de leurs décisions sur les communautés. Ces dernières les ont accueillis, ont contribué à leur performance, a formé leur main d'œuvre, a appuyé l'atteinte de leur rentabilité et a voulu leur essor.

C'est dans ce cadre d'intervention que, dès janvier, les administrateurs de la SODEC RDP • PAT • ME ont souhaité intervenir. L'Est est affligée d'une fermeture d'usine, situation à laquelle bien d'autres localités doivent malheureusement faire face. Cependant, il s'agit d'une industrie primordiale dont tout le Québec dépend autant pour sa consommation en carburant que pour la fabrication de produits dérivés. Actuellement, les trois raffineurs québécois, approvisionnent toute la population québécoise et ses entreprises. Il y a un équilibre entre nos besoins et l'offre des raffineurs. Avec le départ d'un d'entre eux, nous serons en partie dépendants d'approvisionnements de l'étranger, à la remorque des fluctuations de prix internationaux et à la merci des retards de livraison. Ce n'est donc plus une malheureuse histoire locale, c'est un enjeu provincial.

¹ Voir Annexes I et II : Historique de l'organisation et composition du conseil d'administration

1. Mise en contexte

Pendant plusieurs dizaines d'années, la présence de six raffineries a fait de l'Est de Montréal, le plus grand centre de raffinage du Canada où deux filières pétrochimiques complémentaires étaient en plein essor : la filière des oléfines et celle des aromatiques. Leur présence permettait d'offrir une chaîne intégrée en matière d'échange de produits, de dérivés et de matières premières. Toutefois, l'évolution de l'industrie aura eu raison de deux raffineurs au début des années 80 et d'autres suivront rapidement par la suite avec des impacts collatéraux importants. Bien qu'il y ait eu certaines périodes de répit, nul ne peut nier l'effet domino en cours. Voilà que nous avons débuté 2010 avec seulement deux raffineries à Montréal et nous pourrions n'en avoir qu'une seule dès 2011.

Par la même occasion, au fil des années, la filière des oléfines a complètement disparu du Québec et, bien que celle des aromatiques résiste, la pression est grande. Shell ne fait actuellement pas partie de cette filière occupée actuellement par Suncor, Cepsa Chimie, Chimie ParaChem et le nouveau venu, Selenis Canada. Par le départ de Shell, ces quatre industries absorberont des hausses de coûts d'exploitation ou perdront des occasions d'affaires. De ce fait, bien que Shell ne fasse pas partie intégrale de la filière des aromatiques, son arrêt du raffinage, ajoute une pression sur d'autres.

Cette annonce de Shell est avant tout déstabilisante pour l'Est de Montréal et s'ajoute notamment aux autres fermetures comme celles de Basell, Pétromont, Tuyaux Wolverine, Cari-All, Nova Chimie et PTT Poly Canada, pour n'en nommer que quelques-unes. Cependant, il est indéniable qu'au-delà des impacts dans l'Est c'est aussi l'ensemble de l'agglomération de la ville de Montréal et même la province du Québec et le Canada qui seront touchés.

Au début de janvier 2010, la SODEC RDP • PAT • ME n'aura pas été longtemps seule à signaler son inquiétude à ce sujet. Les intervenants socioéconomiques locaux, régionaux et provinciaux ont répondu à l'appel et ainsi était créé le Groupe de mobilisation de l'Est. En quelques jours, plus de 80 organisations ont appuyé sa démarche, les trois paliers gouvernementaux ont réagi favorablement à son message et l'ensemble des partis politiques ont uni leurs forces pour tenter d'éviter cette fermeture. Force est de constater que le travail n'est pas terminé, que la mobilisation demeure importante pour redynamiser l'économie de l'Est, consolider la chaîne de la chimie et pétrochimie, minimiser les impacts de l'arrêt des activités de raffinage chez Shell et appuyer les travailleurs directs et indirects mis à pied.

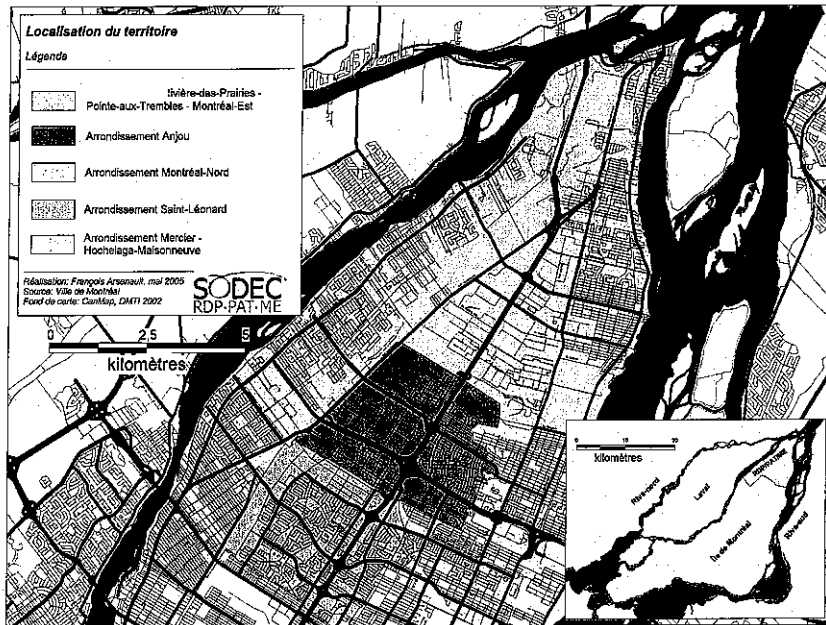
2. Tissu économique de l'Est de Montréal ²

Trame sociodémographique

Le territoire de Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est est de très grande taille avec 55 km² (42,5 km² RDP – PAT et 12,5 km² M-E) et une population de 109 194 citoyens (105 372 RDP – PAT et 3 822 M-E). Cela représente 5,8 % de la population totale de l'agglomération, donc le 2^e territoire le plus peuplé de l'Est et le 6^e territoire le plus peuplé de l'agglomération.

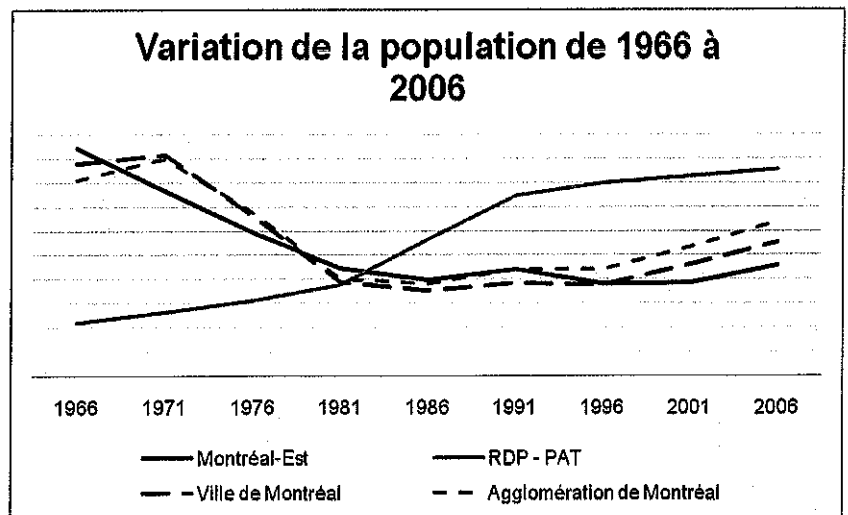
² Annexe III : Historique de Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est

Carte de la région Est de Montréal



La population dans l'Est est en pleine croissance, d'ailleurs entre 1991 et 2006, Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles a connu une hausse importante de 11 % de sa population.

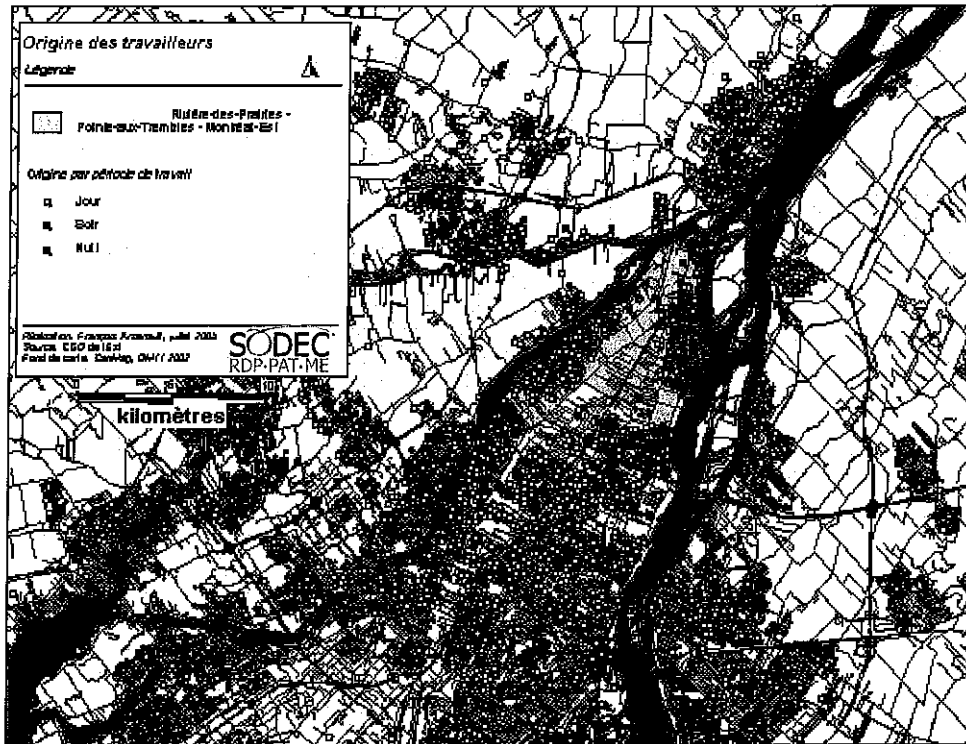
Avec d'importants projets résidentiels en cours, et ce, à proximité de très grands bassins d'emplois, la hausse ne devrait pas être freinée sous peu. Les efforts du développement socioéconomique portent fruit dans l'Est, mais la pression vécue actuellement exigera un travail colossal de positionnement.



Les secteurs d'emplois

Notre territoire est un secteur d'emplois important avec un total de 37 635 travailleurs. Les employeurs embauchent des travailleurs résidant bien au-delà de son territoire de 55 km². Ils proviennent de l'ensemble du territoire de l'île de Montréal et aussi de Laval, Rive-Nord, Rive-Sud et même des Laurentides et de la Montérégie.

Animé par ses emplois dans le secteur manufacturier, le tissu économique de l'Est de Montréal est aussi bien arrimé avec les autres secteurs d'activités. On dénombre notamment 4 745 emplois dans le secteur des soins de santé et 4 605 dans le commerce de détails.



L'Est de Montréal est une région reconnue pour son activité industrielle avec près de 700 entreprises et plus de 16 000 emplois. Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est sont particulièrement associées aux entreprises du secteur de la chimie et de la pétrochimie en raison de leur taille, du nombre d'emplois qu'elles génèrent et de leur contribution au paysage de l'Est. Le rayonnement de ses entreprises dépasse les frontières du Québec et du Canada. La chaîne des aromatiques de l'Est de Montréal est unique au Canada et elle répond aux besoins nord-américains.

Aussi, certains seraient étonnés de constater l'importance du secteur de la fabrication de produits métalliques qui comporte trois fois plus d'entreprises et offre le même nombre d'emplois que les industries de la chimie et de la pétrochimie. D'ailleurs, plusieurs secteurs industriels de l'Est sont en interrelations puisque de nombreuses PME produisent des composantes pour d'autres. C'est pour cette raison que plusieurs entreprises manufacturières choisissent de s'établir dans l'Est de Montréal, les occasions de sous-traitances sont nombreuses.

**Portrait des entreprises des zones industrielles de RDP, PAT, M-E
2008-2009**

Secteurs d'activité industrielle	Total d'entreprises	Rang	Total d'emplois	Rang
Métal	156	1	3 440	2
Construction	67	2	1 479	4
Chimie et pétrochimie	48	3	3 610	1
Meuble	41	4	1 509	3
Transport	36	5	1 199	6
Papier, imprimerie, édition	34	6	1 200	5
Distribution	33	7	826	7
Bioalimentaire	29	8	652	10
Plastique et caoutchouc	28	9	795	8
Autres	27	10	783	9
Mécanique	16	11	28	15
Environnement	11	12	247	12
Vêtement	9	13	297	11
Électronique	5	14	124	14
Produits non métalliques	4	15	220	13
Total	544	-	16 409	-

Données tirées du Recensement industriel 2008-2009 de la SODEC RDP • PAT • ME sur un échantillon de 544 entreprises des parcs et zones industrielles

Plusieurs pensent connaître le tissu économique de l'Est, mais, saviez-vous que :

- 70 % des entreprises ont moins de 20 employés et seulement 5 % en ont plus de 100
- Malgré leur petite taille, ce sont des entreprises matures et bien établies où 52 % ont plus de 15 ans d'existence
- Les industries de l'Est contribuent grandement à l'économie et que 80 % d'entre elles ont un chiffre d'affaires jusqu'à 10 millions \$
- Qu'elles sont compétitives, innovatrices et qu'elles offrent avec grande flexibilité, des produits sur mesure
- 54 % des entreprises feront des investissements majeurs dans les prochaines années, notamment pour l'achat d'équipements

L'effet domino

Pour bien comprendre les effets de l'arrêt ou la réduction massive des activités de raffinage dans l'Est, il faut réaliser que de nombreuses PME, voire même de petites entreprises, sont des fournisseurs et sous-traitants de ces grandes industries et qu'elles seront aussi impactées par ce changement. Il ne fait aucun doute que les PME sont souvent plus vulnérables à des changements soudains et importants dans leur carnet de commandes.

Plusieurs entreprises nous ont soulevé leurs inquiétudes quant à leur survie après l'arrêt du raffinage chez Shell. Pour plusieurs, une restructuration importante s'impose et des changements majeurs sont à prévoir. La niche dans laquelle ils évoluent existera-t-elle encore? Pourront-ils rester compétitifs et assurer une qualité de production durant leur phase de restructuration? Étant de petite taille, comment vont-ils se positionner? Combien pourront survivre à cette transformation? Combien d'emplois seront ultimement perdus?

Est-ce que la synergie résistera?

La cohabitation des entreprises industrielles de très grandes tailles, avec les PME, a permis de créer une activité industrielle redoutable dans l'Est. Au fil des années, la synergie entre les entreprises s'est développée et les échanges commerciaux entre elles se sont intensifiés. L'activité économique de la grappe de la chimie et de la pétrochimie est déterminante autant pour l'Est que pour l'ensemble du Québec. Tous bénéficient de la productivité et de la compétitivité des PME sous-traitantes de ces grandes industries.

Une étude³ réalisée pour le compte de l'Association industrielle de l'Est de Montréal (AIEM), nous informait que plus de 800 fournisseurs de l'Est de Montréal étaient en lien avec ses membres dont font partie les raffineries. Ces contrats permettent de générer 280 millions de dollars en échanges commerciaux et génèrent 3 600 emplois indirects. Ceci leur a permis de conclure que la dizaine de membres de l'AIEM, à elle seule, avait un impact sur plus de 6 000 emplois directs et indirects et qu'elle constituait une part substantielle de l'économie industrielle québécoise. Avant la fermeture de Pétromont, la valeur de leur production manufacturière dans l'Est de l'Île de Montréal était comparable à la somme de celles des industries informatique et pharmaceutique, à l'échelle provinciale.

3. La grappe pétrochimique, chimie et plasturgie dans l'Est

La grappe pétrochimique, chimie et plasturgie représente un élément stratégique pour le développement de l'Est de Montréal. En 2010, la grappe regroupe deux raffineries et près de cinquante entreprises pétrochimiques et chimiques, tant dans le domaine du pétrole raffiné (Shell et Suncor), des gaz industriels (Praxair), de la filière des aromatiques (Cepsa Chimie Montréal, Chimie ParaChem et Selenis Canada), que dans les produits formulés, tels que : adhésifs, produits de nettoyage et produits de soins personnels.

Près de 265 000 barils de pétroles sont raffinés par jour dans l'Est de Montréal, répartis entre la raffinerie de Shell à Montréal-Est et celle de Suncor à Pointe-aux-Trembles. Sur la scène internationale, ces productions sont considérées de

³ Voir Annexe IV : Étude finalisée en 2007 par E&B Data auprès des membres de l'AIEM (données 2005-2007)

petites tailles. Malgré sa taille restreinte, l'industrie pétrochimique québécoise demeure compétitive parce que ses opérations sont hautement efficaces, qu'elle utilise des technologies de pointe et que sa main-d'œuvre est qualifiée. Ces secteurs d'activités offrent de nombreux emplois sur le territoire :

- 890 emplois dans la fabrication de produits chimiques
- 780 emplois dans la fabrication de produits du pétrole et du charbon (60 % des emplois de ce secteur pour l'agglomération)
- 720 emplois dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique

Les entreprises de cette grappe industrielle, sont appuyées par l'expérience de centres de recherche et d'expertise, tels que le Centre d'études des procédés chimiques du Québec (CEPROCQ), le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et le Conseil national de recherche du Canada (CNRC). Elles disposent aussi localement d'un appui pour développer l'aspect de la recherche et du développement, ainsi que la commercialisation. Secondée par l'Institut de chimie et de pétrochimie du Collège de Maisonneuve, l'industrie dispose, à proximité, de formations touchant la mise en œuvre et l'utilisation de procédés chimiques adaptés à leurs besoins. De plus, le Cégep Ahuntsic est le seul à offrir un diplôme d'études collégiales en technique de transformation des matières plastiques. Aussi, les industries de la pétrochimie et de la chimie bénéficient du soutien de CoeffiScience, le comité sectoriel de main-d'œuvre spécifique à ce secteur.

Par ailleurs, à la lumière du diagnostic sectoriel 2009-2010 de CoeffiScience, les entreprises de la pétrochimie et de la chimie feront face à de nombreux défis au cours des prochaines années, notamment :

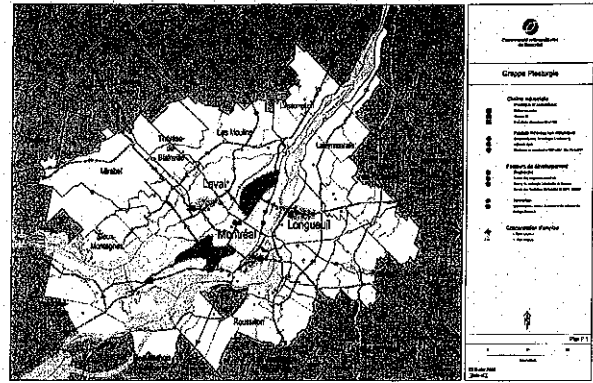
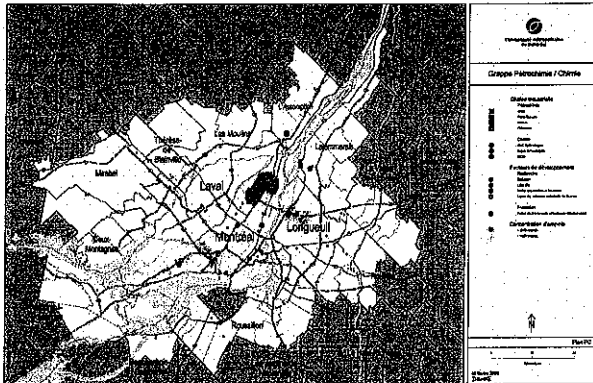
- La concurrence internationale
- L'amélioration de la productivité et l'innovation
- L'embauche suite au nombreux départ à la retraite

À cela s'ajoute bien sûr, le défi d'accès aux matières premières qui est un élément clé de l'industrie. Les entreprises de la grappe peuvent devenir fortement dépendantes de l'importation de ses matières premières. De ce fait, elles peuvent avoir à composer avec une conjoncture économique mondiale, devenir vulnérable face à des hausses de prix et cela peut impacter leur rentabilité.

Pour assurer leur avenir, les entreprises de la grappe, devront intégrer les éléments stratégiques suivants :

- Intégrer la production à valeur ajoutée et place l'innovation en avant plan
- Favoriser les alliances entre les entreprises dans la réalisation de projets communs pour une présence plus accentuée à l'international et surtout pour un développement en lien avec l'écologie industrielle
- Accroître les efforts de recherche et développement, en collaboration avec les laboratoires de recherche universitaire ou autres
- Arrimer les besoins en main-d'œuvre dans la pétrochimie et combler les pénuries en plasturgie

Enfin, trois priorités se dressent à l'avant-plan afin de soutenir les voies de croissance identifiées dans cette industrie et rester dans la course de la mondialisation, soit : attirer et diversifier des fournisseurs de matières premières dont le pétrole brut, mettre l'accent sur les technologies d'avenir et la production à valeur ajoutée et maintenir le cap sur les marchés à petit volume.



4. Des impacts qui vont bien au-delà de l'Est de Montréal

Pour plusieurs raisons, les impacts de l'arrêt des activités de raffinage par Shell à Montréal-Est débordent des frontières de cette municipalité. Tout le Québec pourra bientôt ressentir l'onde de choc qui vibre depuis janvier dans l'Est.

Impacts de la fermeture d'une raffinerie⁴

Selon une étude réalisée sur l'impact de l'exploitation d'une raffinerie moyenne opérant au Québec, en fonction d'un modèle intersectoriel québécois en 2009, la fermeture d'une telle raffinerie entraînerait des impacts économiques annuels de 200 à 240 millions de dollars. Au niveau de la main-d'œuvre, 2 000 emplois directs, indirects et induits seraient touchés. Cela ne considère pas les impacts sur les commerçants, les entreprises voisines ayant des liens d'affaires avec eux, sur les industries de la chaîne chimique et pétrochimique québécoise. Sans oublier sur les institutions d'enseignement offrant des programmes spécialisés.

Une municipalité sera durement touchée

Pour plusieurs raisons, la Ville de Montréal-Est est un pôle hautement stratégique pour le développement industriel. Bénéficiant d'infrastructures portuaires et routières, ce territoire est propice aux maillages entre entreprises de secteurs d'activités complémentaires. D'ailleurs, plus de 80 % du territoire de la Ville a une vocation industrielle et, à elle seule, Shell occupe 14 % de la superficie totale de la Ville, soit 1,6 km². Bien entendu, les revenus de taxation de Shell sont importants et représentent un total de 5,5 millions dont 3,1 millions vont à Montréal-Est, soit 15,5 % des revenus de taxation de cette municipalité⁵. Perdre les revenus de taxation de Shell est équivalent à la perte de TOUS les revenus de taxation résidentielle de la municipalité.

⁴ Annexe V : Étude d'impact économique de l'exploitation d'une raffinerie moyenne au Québec

⁵ En plus des 2,4 millions de dollar de taxes à la Ville de Montréal

Bien entendu, si les activités du terminal sont maintenues à Montréal-Est, il est impératif que l'ensemble des terrains occupés par Shell soit décontaminé et que les portions non utilisées puissent être rendues disponibles au développement.

Des travailleurs et leurs familles sont secoués

En cessant ses activités de raffinage pour en faire un terminal, seulement 20 à 30 des 550 travailleurs devraient garder leur emploi chez Shell. Bien entendu ces mises à pied massives auront des impacts majeurs pour des travailleurs qualifiés et leurs familles. Certains pourront retrouver un emploi dans d'autres entreprises de la grappe, mais pas tous. Dans les années 80, alors qu'il y avait six raffineries, on pouvait constater des migrations de travailleurs d'une entreprise à l'autre. À moment-ci avec un seul raffineur, il va de soi que cela ne sera pas possible pour tous. Il semblerait que seulement 75 travailleurs seront relocalisés dans d'autres points de service de Shell ou entreprises.

Plusieurs organisations sont à l'œuvre pour accompagner les travailleurs dans leur réorientation professionnelle, mais cela pourrait s'étendre sur plusieurs mois, voire même quelques années, dans la mesure où certains devront effectuer un retour aux études. Aussi, on peut déjà conclure que le pouvoir d'achat collectif des travailleurs touchés mettra plusieurs années avant d'être rétabli et qu'un manque à gagner laissera des traces. À cela, nous devons ajouter que dans le cas qui nous interpelle, plusieurs travailleurs et leur conjoint œuvrent tous deux à la raffinerie, doublant l'impact pour ces familles. Les enjeux de reclassement et de pertes de pouvoir d'achat seront percutants, notamment pour ces couples.

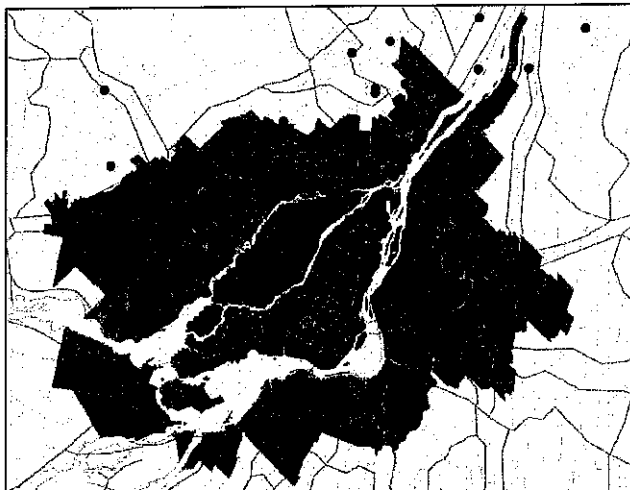
Démonstration évidente que l'impact sur les travailleurs dépasse les frontières de Montréal-Est, la SODEC RDP • PAT • ME a cartographié le lieu de résidence des travailleurs et il appert que 50 % habitent la Rive-Nord, 25 % la Rive-Sud et 25 % Montréal. De ce fait, les impacts sur la réduction de leur consommation ne se feront pas seulement sentir dans l'Est, mais dans de nombreuses municipalités.

Localisation des travailleurs de la raffinerie Shell de Montréal-Est

BILAN:

- 25 % Montréal
- 25 % Rive-Sud
- 50 % Rive-Nord

SOURCE:
Échantillon de 330 sur
550 travailleurs directs
de la raffinerie



Comme il a été démontré que quelques centaines de sous-traitants œuvrent à temps plein pour la raffinerie, il est encore difficile de connaître quelles seront les répercussions pour eux. On ne peut passer sous silence, les tuyauteurs, électriciens, plombiers, responsables de maintenance et d'entretien qui œuvrent quotidiennement dans les raffineries.

Une expertise pourrait disparaître

Occupant des emplois spécialisés, les travailleurs de Shell sont pour la plupart détenteurs de diplômes techniques spécifiques à leur industrie et certaines de ces connaissances se perdront au fil du temps. Alors qu'un des enjeux majeurs des entreprises manufacturières québécoises est le recrutement de main-d'œuvre spécialisée, la dévitalisation de la grappe pétrochimique, chimie et plasturgie jettera un ombre supplémentaire sur les perspectives de relève dans les secteurs industriels. Comment pourrions-nous encourager les jeunes à choisir une formation dans ces domaines alors que les occasions d'emplois se réduisent? Comment proposer à des jeunes de choisir des spécialités alors que le besoin pour ses compétences pourrait disparaître?

5. Conclusion et recommandations

Avant d'accorder le permis à Shell, nous espérons que le gouvernement du Québec prenne en considération autant les lois en vigueur que l'ampleur des impacts du démantèlement des infrastructures de raffinage de Shell.

Plusieurs questions demeurent sans réponse :

- Comment allons-nous soutenir les localités ébranlées?
- Qui assistera les travailleurs qui n'arriveront pas à réaccéder au marché du travail?
- Qu'advient-il des PME qui verront leur plan de croissance modifié et compromis par cette décision?
- Comment allons-nous soutenir les projets communautaires autrefois appuyés par l'implication de Shell?
- Quel est le plan d'action pour s'assurer que les chefs d'entreprises ne vivront pas de bris d'approvisionnement et des fluctuations de prix inattendus et déraisonnables?
- Quelle stratégie sera mise de l'avant pour assurer le dynamisme de l'Est et la sauvegarde de la chaîne de la chimie et de la pétrochimie?
- Quelles seront les mesures concrètes mises de l'avant pour stimuler l'économie de l'Est?

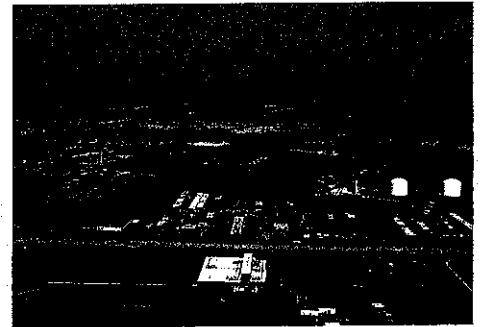
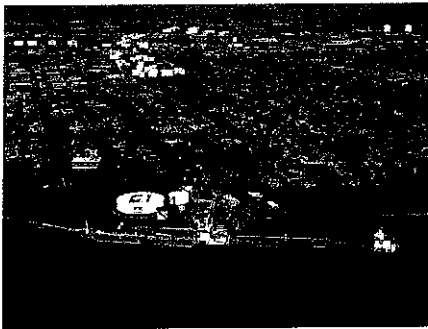
Dans sa prise de décision, il est aussi impératif que le gouvernement du Québec s'assure du respect de l'environnement et des lois en vigueur, de la réduction des risques industriels et en cas de démantèlement de la raffinerie, il faudra s'assurer du reconditionnement des terrains de la raffinerie et exiger que les terrains inoccupés soient rendus disponibles au développement économique.

L'industrie de la pétrochimie et de la chimie est en actif pour le Québec et il va de soi que nos leaders doivent le reconnaître et l'appuyer en conséquence. En raison des impacts majeurs sur toute la province, il appert qu'une aide gouvernementale sera nécessaire pour appuyer les efforts des intervenants en développement économique et de ceux qui agissent en soutien aux entreprises de

la grappe pétrochimique, de la chimie et du plastique. Advenant l'arrêt des activités de raffinage chez Shell, la grappe de la chimie et de la pétrochimie et l'Est de Montréal auront besoin d'un effet de levier pour assurer son avenir.

Comme développeur économique, nous encourageons, bien sûr le développement de projets d'affaires qui visent la croissance, sans toutefois être dépendant des appuis gouvernementaux permanents. Nous nous efforçons d'outiller les dirigeants pour qu'ils adoptent des pratiques d'affaires innovatrices qui haussent leur productivité, qui créent et maintiennent des emplois à valeur ajoutée.

Toutefois, nous sommes face à une situation exceptionnelle où des centaines d'entreprises verront leur plan de développement être modifié ou compromis par les choix d'autrui. Bien qu'il appert que la raffinerie de Montréal-Est ne soit plus dans le plan d'affaires de Royal Dutch Shell, nous comptons sur le gouvernement du Québec pour garder l'Est de Montréal et sa grappe de la chimie et de pétrochimie dans le plan d'affaires économique du Québec.



Annexe I :

Historique de l'organisation

Fondée en mai 1992, la Société de développement économique Rivière-des-Prairies • Pointe-aux-Trembles • Montréal-Est (SODEC RDP • PAT • ME) est une organisation de développement économique local initiée par la communauté de gens d'affaires. Issue du secteur privé et des forces vives du milieu, elle travaille en étroite collaboration avec les organismes municipaux. Suite à de nombreuses années d'efforts, les opérations officielles de la SODEC RDP • PAT • ME ont vu le jour en 1996. Dès lors, elle s'est activée à mettre sur pied une équipe dynamique, polyvalente et professionnelle, lui permettant de remplir ses nouveaux mandats.

Depuis ses premières années d'implantation, la SODEC RDP • PAT • ME, initialement mandatée par la Ville de Montréal, consacre ses activités au développement et à l'animation de la communauté d'affaires. D'une part, elle initie de nouveaux projets dans le secteur, soutient les PME dans leur développement et aide les promoteurs dans leurs efforts de démarrage ou d'expansion. D'autre part, elle permet la création et la consolidation des entreprises et des emplois locaux.

Le 8 juin 1998, la SODEC RDP • PAT • ME s'est vue confier le rôle de mandataire du Centre local de développement de Montréal, pour l'arrondissement 09. C'est en décembre 2002 que Montréal-Est s'annexait à cet arrondissement, lequel est devenu Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est. De son côté, l'organisation a été agréée Centre local de développement (CLD), dès janvier 2004, par la Loi 34. Bien que Montréal-Est ait retrouvée une partie de son autonomie en janvier 2006 pour défusion, la SODEC RDP • PAT • ME demeure le Centre local de développement désigné par l'agglomération, autant pour la Ville de Montréal-Est que pour l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles.

Suite à sa mise en place, la SODEC RDP • PAT • ME a vu élargir son mandat et s'est activée à mettre sur pied une équipe dynamique lui permettant de remplir ses nouveaux mandats. Ainsi, quelques partenaires se sont ajoutés au fil des années. Ceux-ci ont été cruciaux dans la complémentarité et la valeur ajoutée des services : en septembre 2000, la SODEC RDP • PAT • ME a ratifié une entente avec Développement économique Canada (DEC), toujours en vigueur à ce jour ; en mars 2001, elle a reçu le soutien du Fonds de l'autoroute de l'information (FAI) du ministère de la Culture et des Communications, pour le développement de son site Internet ; en juillet 2001, le Centre de gestion des déplacements (CGD) de l'Est a été créé, notamment avec le ministère des Transports et l'Agence métropolitaine de transport, et ce dernier a été en fonction pendant près de quatre ans ; d'octobre 2002 à août 2004, la SODEC RDP • PAT • ME a été accompagnateur, pour toute l'Île de Montréal, dans le cadre du Programme de soutien à la valorisation de l'invention (PSVI), du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, et, depuis avril 2005, agit à titre d'expert-conseil pour le Budget d'initiatives locales (BIL) d'Emploi-Québec, pour les quartiers Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Montréal-Nord.

Ces partenariats et mandats viennent renforcer l'étendue de la gamme de services que la SODEC RDP • PAT • ME est en mesure d'offrir à sa communauté d'affaires, toujours pour favoriser le développement économique du territoire. La confiance que reçoit la SODEC RDP • PAT • ME de la part de ses partenaires, depuis de nombreuses années, fait foi de son engagement dans l'offre de services personnalisée, innovatrice et de grande qualité qu'elle propose.

Finalement, afin d'agir stratégiquement dans le développement économique du territoire, la SODEC RDP • PAT • ME réalise actuellement le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2010 – 2013. Rappelons que ce plan triennal avait été précédé par le PALÉE 2005 – 2008 et le Plan local d'action concertée pour l'économie et l'emploi 1998 – 2002 (PLACÉE).

**Annexe II :
Composition du conseil d'administration**

M. Michel Taylor	Président	Fonds de solidarité STQ
Mme Sylvie Vallières	Vice-présidente	Service d'aide à l'emploi de l'EST
Mme Suzanne Bernard	Vice-présidente	CDC de la Pointe, région Est de Montréal
M. Pierre Frattolillo	Trésorier	Association industrielle de l'EST
M. Michel Massé	Secrétaire	USIMM inc.
M. Mario Blanchet	Directeur	Arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles
M. Robert Coutu	Directeur	Ville de Montréal-Est
M. Ghislain Demers	Directeur	Conseiller d'affaires
M. Antoine El Khoury	Directeur	Commission scolaire de la Pointe-de-l'île
M. Yohan Perron	Directeur	CDC Rivière-des-Prairies
M. Pierre Setlakwe	Directeur	Avocat

Annexe III :

Historique de Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est

Rivière-des-Prairies

Le territoire de Rivière-des-Prairies a été colonisé vers 1670, suite à une distribution de concessions par les Sulpiciens. En 1671, Rivière-des-Prairies est fondée et doit son nom à un jeune navigateur malouin, un dénommé Des Prairies. Tout au long de son histoire, guerres iroquoises, épidémies, inondations et démolitions l'ont affectée. Au niveau économique, le développement agricole a pris de l'importance au milieu des années 1700, au moment où le commerce de la fourrure diminue. Le village se forme en 1731, et ce n'est qu'en 1845 que la municipalité de Rivière-des-Prairies est érigée. En 1900, on compte 675 résidents et, déjà à cette époque, on constate l'isolement de cette municipalité par rapport aux grands centres. En outre, la population doit se rendre à Pointe-aux-Trembles ou à Montréal-Nord pour les services médicaux ou bancaires. Les années 50 apportent beaucoup de changements à Rivière-des-Prairies : augmentation de la population, construction d'écoles, naissance du Mont-Providence (qui deviendra l'Hôpital de Rivière-des-Prairies en 1969) et elle devient officiellement une ville en 1954.

Durant les années 50 et 60, les terres agricoles se vendent pour faire place au développement résidentiel. Aussi, l'augmentation de la population qui en résulte rend nécessaire les investissements dans les réseaux d'égout et d'aqueduc. Ces investissements plongent la ville dans des difficultés économiques puisque plusieurs institutions occupant le territoire étaient exemptes de taxes. En 1961, la ville est mise en tutelle et est annexée à la Ville de Montréal en 1963. On y compte, à ce moment, 11 200 citoyens. Ce n'est qu'avec cette annexion que Rivière-des-Prairies prend un virage axé davantage sur le développement économique local. Toutefois, il a fallu attendre jusqu'en 1980 pour remarquer une augmentation significative du nombre d'emplois, conséquence directe de l'acquisition des terrains à vocation industrielle, pour favoriser l'installation d'entreprises manufacturières.

Pointe-aux-Trembles

Ce n'est qu'en 1734, cent ans après Rivière-des-Prairies, que le village de Pointe-aux-Trembles commence son développement, au moment où un lien entre les seigneuries du nord du Saint-Laurent devient nécessaire. Le Chemin du Roi, un lien carrossable reliant Pointe-aux-Trembles et Ville-Marie en 1734, s'est étendu entre Montréal et Québec en 1737. Ce développement de Pointe-aux-Trembles, amorcé par le Chemin du Roi, a été accéléré par la construction du chemin de fer et du tramway le reliant à Montréal. C'est à ce moment que des résidences cossues furent construites à la pointe de l'île. Ce n'est qu'en 1905 que Pointe-aux-Trembles devient un village, et une ville en 1912. À ce moment, elle vend six de ses grandes terres et perd ainsi sa seule industrie, permettant la naissance de Montréal-Est.

En 1912, un incendie majeur détruit Pointe-aux-Trembles et marque le paysage du bout de l'île pendant près de 35 ans. En 1925, Pointe-aux-Trembles est mise en tutelle pour des questions d'endettement et demeure ainsi pendant 30 ans. En 1939, deux grandes industries s'y implantent permettant son envol économique. Ce n'est qu'après la seconde Guerre Mondiale que Pointe-aux-Trembles connaît réellement une forte poussée démographique. Entre 1945 et 1960, tout lui est favorable et Pointe-aux-Trembles connaît son apogée et la fin de sa mise en tutelle.

En 1971, Pointe-aux-Trembles acquiert cinq millions de pieds carrés et transforme une partie de son territoire en parcs industriels. La ville veut alors créer un environnement propice à l'établissement d'entreprises diversifiées et assurer la stabilité d'emploi. Peu après, on remarque notamment l'établissement de Canadian Petrofina (maintenant Pétro-Canada) et l'augmentation notable du nombre d'emplois disponibles dans les entreprises industrielles et manufacturières. C'est en 1982 que Pointe-aux-Trembles est annexée à la Ville de Montréal par voie référendaire.

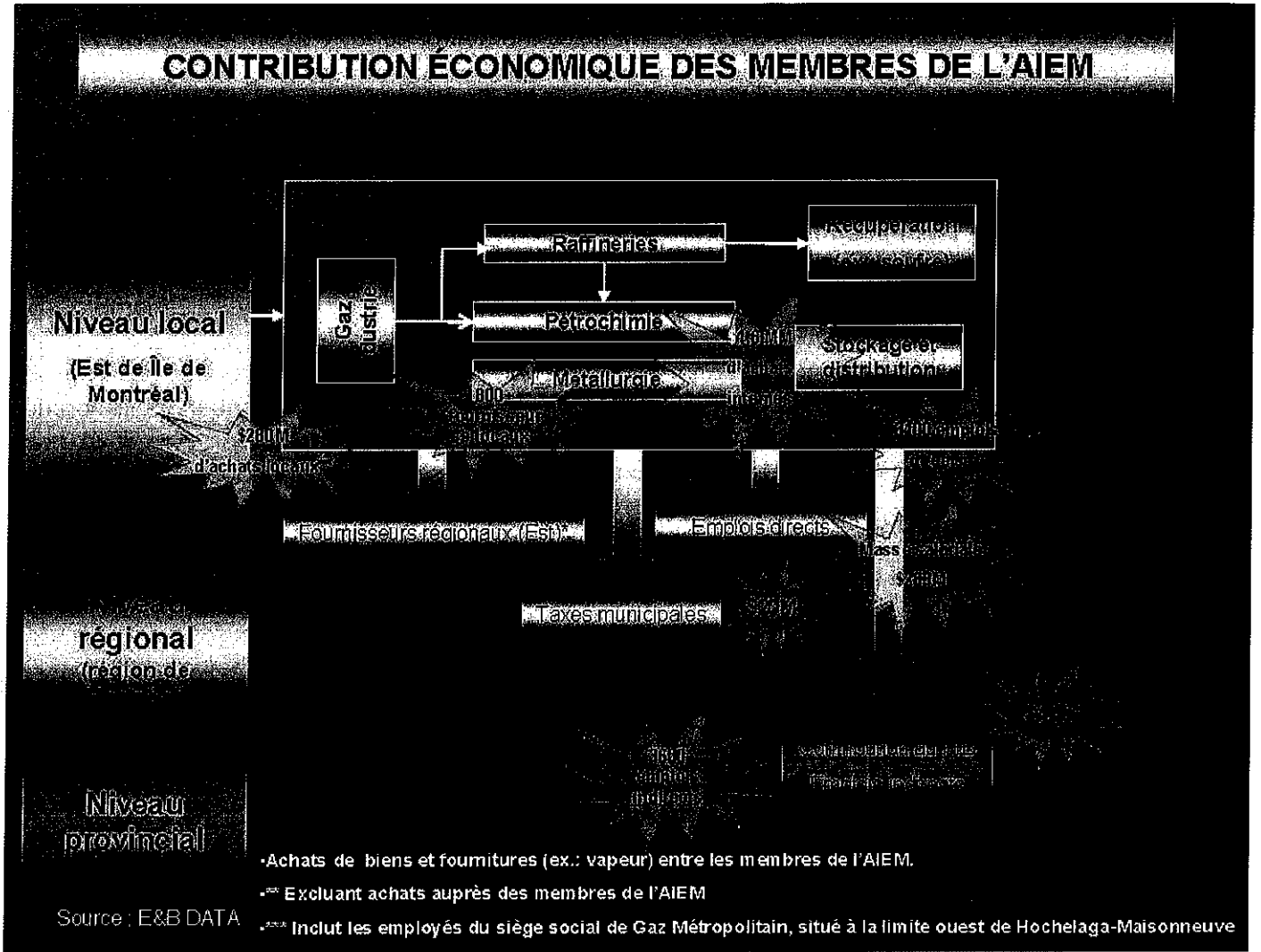
Montréal-Est

Fondée en 1910, Montréal-Est constituait au début du XX^e siècle, une petite localité résidentielle. En 1908, l'homme d'affaires Joseph Versailles achetait 1400 acres de terrains de la ville de Pointe-aux-Trembles, soit une bande de terrain qui va du fleuve St-Laurent à la rivière des Prairies, avec l'intention d'en créer une cité-jardin. Il voit dans ces terrains en bordure du fleuve, un endroit propice à un développement urbain qui permettrait aux gens qui travaillent dans le tumulte de la grande ville de vivre dans un milieu plus calme, évoquant la campagne, mais avec les avantages d'une ville moderne. Afin de lui permettre de réaliser ce projet, M. Versailles demande au gouvernement provincial une charte municipale. Ce document signé le 4 juin 1910, marque ainsi la naissance officielle de Montréal-Est.

M. Versailles devient alors le maire et entreprend la vente des terrains et la construction de la ville. Mais, au moment de la Première Guerre Mondiale, les projets sont compromis par des acheteurs insolvables et par la rareté des matériaux de construction. Cette période d'hostilité est trop tourmentée pour permettre l'établissement d'un modèle urbain qui nécessite, pour se développer, une situation économique *florissante*. Le salut viendra donc de l'industrie pétrolière, un changement radical dans l'orientation de la jeune municipalité. Ainsi, en 1915, la Queen City Oil propose de s'installer à Montréal-Est et les réservoirs de pétrole prendront finalement la place des roseraies dans les jardins de Versailles. Au fil du temps, d'autres entreprises pétrolières se sont établies sur son territoire, faisant de cet endroit l'un des milieux économiques les plus prospères qui soit. La municipalité se développera au-delà de toute espérance, donnant ainsi l'exemple au reste du pays. En effet, au début des années soixante, malgré une superficie restreinte, Montréal-Est occupe, en termes d'agglomération industrielle, le quatrième rang parmi les villes canadiennes.

Suite aux fusions municipales réalisées en 2002, Montréal-Est a temporairement fait partie intégrante de la Ville de Montréal mais, en 2004, la population de Montréal-Est a voté, lors d'un référendum, pour sa défusion de la Ville de Montréal. Le 1^{er} janvier 2006, Montréal-Est reprenait ainsi une partie de son autonomie.

Annexe IV :



2009

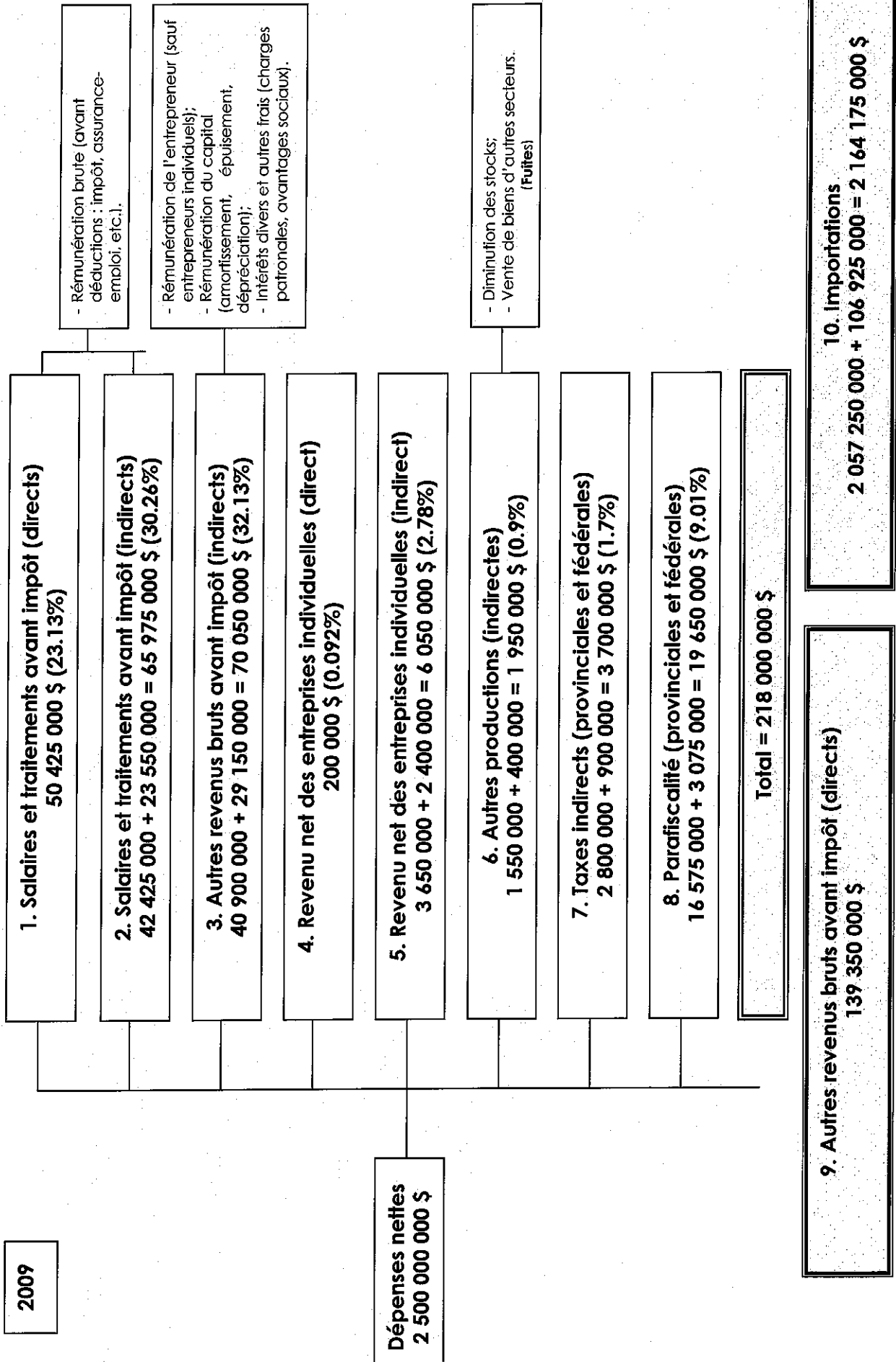
1. Salaires et traitements avant impôt (directs) 55 468 000 \$ (23.13%)	- Rémunération brute (avant déductions : impôt, assurance-emploi, etc.).
2. Salaires et traitements avant impôt (indirects) 46 667 500 + 25 905 000 = 72 572 500 \$ (30.26%)	- Rémunération de l'entrepreneur (sauf entrepreneurs individuels); - Rémunération du capital (amortissement, épuisement, dépréciation); - Intérêts divers et autres frais (charges patronales, avantages sociaux).
3. Autres revenus bruts avant impôt (indirects) 44 990 000 + 32 065 000 = 77 055 000 \$ (32.13%)	
4. Revenu net des entreprises individuelles (direct) 220 000 \$ (0.092%)	
5. Revenu net des entreprises individuelles (indirect) 4 015 000 + 2 640 000 = 6 655 000 \$ (2.78%)	
6. Autres productions (Indirectes) 1 705 000 + 440 000 = 2 145 000 \$ (0.9%)	- Diminution des stocks; - Vente de biens d'autres secteurs. (Fuites)
7. Taxes indirects (provinciales et fédérales) 3 080 000 + 990 000 = 4 070 000 \$ (1.7%)	
8. Parafiscalité (provinciales et fédérales) 18 232 500 + 3 382 500 = 21 615 000 \$ (9%)	
Total = 239 800 500 \$	

Dépenses nettes
2 750 000 000 \$

9. Autres revenus bruts avant impôt (directs)
153 285 000 \$

10. Importations
2 262 975 000 + 117 618 000 = 2 380 593 000 \$

2009



Agir en soutien au développement

HISTORIQUE DE LA SODEC RDP • PAT • ME

- 1992 :** Fondation par des gens d'affaires du secteur privé et des forces vives du milieu
- 1996 :** Début officiel des activités
- 1998 :** Obtention d'un mandat du Centre local de développement Montréal pour Rivière-des-Prairies et Pointe-àux-Trembles
- 2000 :** Ratification d'une entente avec Développement économique Canada et inauguration de son service de veille stratégique
- 2001 :** Obtention d'un mandat du ministère des Transports du Québec et de l'Agence métropolitaine de transport pour agir à titre de Centre de gestion des déplacements de l'Est
- 2002 :** Agrandissement du territoire d'intervention avec l'ajout de Montréal-Est
- 2004 :** Obtention d'un agrément comme Centre local de développement pour Rivière-des-Prairies, Pointe-àux-Trembles et Montréal-Est
- 2005 :** Obtention du rôle d'expert-conseil pour le Budget d'initiatives locales d'Emploi-Québec
- 2006 :** Intégration d'une planification opérationnelle intégrée axée sur les résultats
- 2008 :** Renouvellement d'une entente de quatre ans pour agir comme Centre local de développement
Lancement du groupe Vise'Action

Les activités de la SODEC RDP • PAT • ME sont rendues possibles grâce à l'appui financier de :

Montréal 

 Rivière-des-Prairies
Pointe-àux-Trembles
Montréal 

 100 ans
2010
Montréal-Est

 Développement
économique Canada
Canada Economic
Development
Canada 

Emploi
Québec 

Devenez membre de la
SODEC RDP • PAT • ME, un
ensemble de privilèges :

- Droit de vote à l'assemblée générale annuelle
- Utilisation gratuite des trois salles du Centre d'affaires des bureaux de la SODEC RDP • PAT • ME
- Tarifs privilégiés lors des activités et événements
- Obtention de financement
- Faire valoir votre entreprise dans le bulletin *La SODEC vous informe*
- Présenter votre entreprise dans le bulletin *L'Est Industriel INFO*
- Et plusieurs autres...

Renseignez-vous !

SODEC
RDP • PAT • ME

7305, boulevard Henri-Bourassa Est
Bureau 200 • Montréal (Québec) H1E 2Z6

Tél. : 514 494-2606 • Téléc. : 514 494-3071
sodec@sodec.qc.ca • www.sodec.qc.ca